

Ecole maternelle T. Bernard

87, rue de Chalezeule

25 000 BESANCON

PROCES VERBAL
CONSEIL D'ECOLE n°2

Date : 27/02/2022 de 17h30 à 20h15

Durée : 2 h 45

présents	excusés
<p><u>Enseignants</u> : Mme LOCATELLI, Mme LIGIER, Mr JACQUOT et Mme MAROT</p> <p><u>Représentants des parents d'élèves</u> :</p> <p>Mme COLLETTE, Mme LERISSEL</p> <p><u>Périscolaire</u>:</p> <p>Mme ROUGEOT, directrice multi sites</p> <p><u>ATSEM</u>:</p> <p>Mme CALVET Jessie, Mme HUGOT Morgane</p>	<p>- Mme Yasmina BOUHALI MARQUES, Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription Besançon 7</p> <p>- <u>Conseiller municipal délégué</u> Mr André TERZO</p> <p>- <u>Représentants des parents d'élèves</u> :</p> <p>Mme HONLUK, Mme BOUAZIZ</p>

Ordre du jour :

1. Vie scolaire

- Prévisions des effectifs rentrée 2023/2024
- Les futurs CP
- L'évaluation d'école
- Le périscolaire
- Les Cafés des parents
- Santé
- Sécurité: exercices incendie et PPMS

2. Vie pédagogique de l'école

- Le décloisonnement
- Les APC
- L'accueil de stagiaires
- Les projets et les sorties scolaires

3. Bilan financier

- La coopérative scolaire
- L'Association des Parents d'Elèves

4. Mairie

- Travaux effectués
- Demandes de prestations

5. Questions des parents

1. Vie scolaire

a) Prévision des effectifs pour la rentrée 2023-2024

Effectifs actuels: 15 PS, 19 MS et 23 GS soit un effectif de 57 élèves.

Départs de 2 élèves de MS après les vacances de décembre et 1 arrivée en PS.

Effectifs prévisionnels pour l'année 2023/2024

PS: 23 (effectif ajusté car l'effectif donné par la Mairie était de 37)

MS: 15

GS: 19

soit un effectif de 57 élèves (19 élèves par classe)

Plusieurs familles ont demandé pour accueillir leur enfant en TPS, tout dépend du nombre réel de PS inscrit car variable en fonction des demandes de dérogation ou d'inscription dans le privé.

b) Futurs CP:

22 enfants partent au CP + 1 élève en établissement spécialisé

13 enfants se rendront à l'école élémentaire Tristan Bernard (école de secteur mais possibilité de dérogation pour Jean Macé pour 2 enfants)

5 enfants iront à l'école élémentaire Jean Macé (mais 1 demande de dérogation pour Tristan Bernard)

1 enfant ira dans son école de secteur

1 enfant changera de commune

1 enfant en maintien GS dans un établissement spécialisé si place disponible

1 enfant susceptible d'aller à Tristan Bernard (dérogation car gardés par les grands-parents)

c) l'évaluation d'école

L'auto évaluation est l'affaire de tous :

- a pour objectif **d'analyser l'école dans sa globalité**
- elle s'intéresse à tous les domaines d'action, allant du temps proprement scolaire à l'organisation des services périscolaires le cas échéant, en accord avec la commune ou l'intercommunalité compétente.
- Elle est également l'occasion pour l'école d'exprimer ses préoccupations et les éventuels points de tension qu'elle rencontre.
- Elle engage non seulement les enseignants et les personnels de la collectivité travaillant dans l'école mais aussi l'ensemble des parties prenantes, y compris les élèves et leurs parents, dans la compréhension des enjeux, des actions menées, des décisions prises et de leur impact, et doit faire sens pour tous.

Les finalités de l'évaluation

- **Améliorer** la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.
- **Améliorer**, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.
- **Aider les écoles** à faire émerger leurs caractéristiques propres, à analyser elles-mêmes leurs décisions et actions propres, leur fonctionnement, les résultats de leurs élèves et la qualité de leur suivi,
- **Valoriser l'investissement** des équipes pédagogiques et dégager des pistes d'action.

4 axes d'analyse

1. Les apprentissages et le parcours des élèves
2. La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
3. Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
4. L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

La démarche

Phase d'auto-évaluation

Tous les acteurs de l'école sont concernés

Un travail réalisé par toute l'équipe d'octobre 2022 à janvier 2023. Celui-ci a été fait conjointement avec l'école élémentaire Tristan Bernard.

Un questionnaire a été remis aux familles : 70% de retours

Production d'un rapport (à rendre avant le 22 février 2023)

Le rapport d'auto-évaluation a été envoyé à l'Inspectrice de circonscription le 9 janvier 2023 et transmis aux parents élus pour lecture.

A venir :

Phase d'évaluation externe (4, 5 et 10, 11 et 12 mai)

Equipe de 5 personnes (IEN, chef d'établissement, directeur d'école, CPC, ERUN d'une autre circonscription)

Phase d'échanges

Production d'un pré-rapport restitué aux évaluateurs internes

Production d'un rapport final

Points fortes et réussites / marges de progrès / pistes d'actions

Elaboration du projet d'école

Modalités de mise en œuvre

La trame de l'auto évaluation de l'école a été transmise aux parents élus pour lecture.

→ commentaires des parents élus : la démarche du travail réalisé est très intéressante, elle permet d'éclaircir les points forts et les points à améliorer de l'école.

Une remarque a été faite concernant la présence des parents à la réunion de rentrée. Peu de parents sont présents, beaucoup d'informations sur l'école et la classe sont données à ce moment-là.

L'équipe réfléchit à une autre manière d'attirer le maximum de parents à la réunion de rentrée 2023.

Une maman ajoute qu'en mettant son enfant à l'école, elle fait confiance à l'équipe sans pour autant connaître comment ça fonctionne. Elle a des retours grâce au cahier de vie, le blog. Elle a participé à la réunion de rentrée car cela lui a permis de connaître le fonctionnement de la classe et des attendus de l'enseignante.

Elle a également participé à une activité en classe, elle a ainsi pu voir réellement ce qui était fait en classe. (gestion des élèves, le travail....)

d) Le périscolaire

Mme Rougeot Stéphanie a répondu aux questions des parents qui lui ont été transmises, a donné des précisions et a fait part des activités de Mr Fonseca Lucas, nouveau référent.

Questions des parents reçues :

Hygiène scolaire :

- A quand le retour du brossage des dents à la cantine ?

Pas de retour prévu du brossage de dents à la cantine pour l'instant. Celui-ci a été suspendu suite à la crise sanitaire Covid.

→ Les parents élus : le retour du brossage des dents après le repas du midi serait une bonne idée : moment d'apprentissage mais également l'occasion pour certains de se brosser les dents.

Restauration scolaire :

- Plusieurs enfants se plaignent du bruit le midi et du personnel qui crie

1 seul animateur fixe jusqu'aux vacances de Février (problèmes de recrutement). Beaucoup de remplaçants donc effectivement, de nombreuses difficultés dans la bonne gestion du groupe.

Depuis le retour des vacances de février : 2 animateurs fixes ont été recrutés : Nawal (le midi) et Toubiya (le midi et le soir).

Création d'outils pour la gestion du bruit pendant la pause déjeuner.

- Comment se passe le repas du midi ? Quelles activités proposées ?

Peu d'activités proposées sur le temps de midi pour des raisons de turn-over.

Le temps de repas est long, moment d'apprentissage de la vie en collectivité. A la fin du repas, le groupe des petits part à la sieste pour 13h15 et les moyens grands font des petits jeux dans la salle de motricité ou dans la cour jusqu'à 13h30 puis passage aux toilettes.

Le menu de la cantine est affiché sur la porte rouge (bureau de la directrice).

Activités périscolaires :

- Quel est le programme des activités du périscolaire ? Les parents n'ont pas connaissance des activités proposées

Les activités proposées sont affichées sur la porte (c'est une obligation).

Lucas a mis en place un panneau avec les photos des enfants en activité, elles seront transmises à la fin de l'année sous forme d'un album photos.

Mme Rougeot va contacter l'association « Lire et faire lire », des bénévoles prendront des petits groupes d'enfants pour leur lire des histoires.

Activités qui seront proposées par Lucas :

- un diorama par enfant et décoration de la salle périscolaire sur le thème de l'Amérique du Sud (en lien avec le projet « Tour du monde de l'école »).

- la création d'un coin lecture en forme de tipi en salle périscolaire

- des activités de jardinage

- des ateliers cuisine du monde

- une fête de fin d'année est en cours de réflexion

- Des parents nous signalent n'avoir pas eu l'information du départ d'Elodie, de quelle façon l'information a été transmise ? Qui est l'animateur référent ?

Aucune information n'a été transmise concernant Elodie. Il s'agit d'arrêts maladie renouvelés puis d'un congé maternité anticipé.

Lucas remplace Elodie depuis le 20/02 en tant qu'animateur référent jusqu'au 28 août.

- Le nombre d'animateur est-il cohérent avec le nombre d'enfant ?

En maternelle, le taux d'encadrement est de 1 adulte pour 14 enfants.

42 enfants, le midi, sont encadrés par 3 animateurs ; 25 enfants, le soir, avec 2 animateurs.

Le taux d'encadrement est respecté.

e) Les Cafés des parents:

Les Cafés des parents ont lieu 1 fois par mois, un lundi de 8h30 à 10h30.

Depuis le début de l'année, 4 cafés des parents ont réunis 7/8 parents en moyenne. Le thème principal était l'alimentation mais les discussions ont également permis d'aborder différents points en lien avec l'enfant.

Les prochaines dates :

27/03 : Intervention d'un animateur bucco-dentaire

24/04 : Arrivée du printemps, temps des "apéros" + thème Amérique à l'école... Quelques informations sur les chips, le soda... Et préparation d'un apéritif « alternatif » plus diététique, avec une diététicienne ?

15/05 : Dégustation de fruits avec les 5 sens : que chaque parent amène un fruit qu'il aime particulièrement → Prendre le temps d'apprécier les aliments, la mastication, la déglutition, la digestion...

12/06 : Dernière séance conviviale au mois de juin avec les enfants de l'école, les parents et les enseignants de l'école où chacun apportera quelque chose à manger

f) Santé

Santé → Visite de l'orthoptiste pour les PS et les élèves de MS et GS non vus l'année dernière. En attente d'une date.

→ Visite de l'infirmière de PMI pour les MS Semaine du 30 janvier au 2 février

→ La médecin scolaire rencontrera les élèves de GS sur demandes des enseignantes

g) Sécurité: exercices incendie et PPMS

Plan vigipirate: L'école est fermée en dehors des horaires d'entrées et de sorties des élèves à 8h30 le matin et à 13h45 l'après-midi.

En cas de besoin (retard ou récupération de son enfant suite à maladie ou visite médicale), vous avez la possibilité de passer par la porte qui se trouve à l'arrière du bâtiment.

Le stationnement est interdit devant l'école.

2ème exercice d'évacuation aura lieu le 03/03/2023

Le 12 décembre 2022, un exercice incendie a été réalisé suite au déclenchement inattendu de l'alarme incendie.

L'exercice a été réalisé avec succès.

PPMS : "Plan Particulier de Mise en Sureté". Il a été remis à jour suite à la fermeture de la 4ème classe et modifié suite à la visite de Mr Deloye Assistant de Prévention de Circonscription APC.

L'exercice « alerte attentat » a été réalisé avant les vacances de décembre : le 13 décembre vers 15h.

⇒ PPMS Attentat - Intrusion : Se confiner: se cacher, bloquer les entrées.

L'exercice a été réalisé avec succès. Cependant, à l'heure où a démarré l'alerte, les PS sortaient de la sieste et se trouvaient aux sanitaires. L'Atsem a dû gérer les petits accidents et les confiner sur place (dans les toilettes adultes) en attendant la fin de l'alerte. Elle a donc fait le nécessaire pour mettre en sécurité les enfants qui lui étaient confiés.

Un 2ème exercice PPMS sera prévu à l'initiative de l'équipe enseignante.

⇒PPMS Attentat – Intrusion : S'échapper

Par exemple, je reçois un sms de l'IA m'informant qu'il y a une bombe dans une école.

Les lieux de confinement et d'accueil en cas de fuite ne sont pas divulgués aux parents. Les enseignants et remplaçants en sont informés.

2. Vie pédagogique de l'école

a) Le décroisement

⇒ Tous les lundis et vendredis, les MS de la classe de Mme Marot partent travailler en formes et grandeurs et arts visuels dans la classe de Mme Ligier. Les GS de Mme Locatelli vont travailler dans la classe de Mme Marot en demi-groupe en sciences et Mme Locatelli récupère les GS de Mme Marot.

⇒ Tous les mardis et jeudis, un groupe de GS de la classe de Mme Marot part travailler sur le projet Tour du monde, dans la classe de Mme Locatelli.

b) Les dispositifs d'aides (APC)

APC Activités Pédagogiques Complémentaires

Modalités : travail en petits groupes, de 2 à 5 enfants.

Quand : hors temps scolaire. Elles auront lieu les lundis, mardis et jeudis de 16h15 à 17h. Ce travail se fait à la fin de la journée de classe, il faut prévoir dans ce cas un goûter pour l'enfant qu'il prendra avec l'enseignant avant le travail.

La durée : ne peut représenter qu'une aide ponctuelle.

Qui en bénéficie ? Pour les élèves qui ont des difficultés ponctuelles (information aux parents et nécessité d'accord écrit).

Le travail qui y est effectué : l'aide personnalisée vise soit à aider les élèves en difficulté, soit à leur proposer une autre activité prévue. Il est possible de travailler ou de retravailler autrement en groupes restreints le langage oral, ou certaines notions abordées dans le cadre d'un projet de classe (jeux, théâtre...)

Pour les périodes 3, 4 et 5, les MS sont conviés à y participer. Travail sur le principe alphabétique, la phonologie et la numération.

c) Accueil de stagiaires

. Stagiaires en orthophonie: les lundis et les mardis après-midi en mars et en mai. Stage d'observation mais on leur propose aussi de prendre en charge un groupe pour une activité (phonologie, numération, graphisme). Une stagiaire dans chaque classe de GS.

. Stagiaires ASTEP (sciences): en attente

. Stagiaires en médecine (kiné, médecin, pharmacie): projet sur la nutrition, interviennent dans toutes les classes, thème le petit déjeuner. Lundi 13 mars et vendredi 17 mars.

d) Les projets et les sorties scolaires

Projets en cours:

Croque livre : Myriam, animatrice de l'association Croque Livre vient 2 fois par mois lire des histoires aux élèves.

Chorale : tous les mardis à 11h. Les trois classes de l'école se rassemblent dans la salle de motricité pour chanter ensemble.

Joue avec moi: 1 fois par période pendant 45 minutes/1h. En lien avec les animateurs de la ludothèque des Vareilles.

Médiathèque Aimé Césaire:

Une 2^{ème} visite avec un temps de lectures sera proposée prochainement.

Animation sportive: le judo

Les MS et les GS bénéficieront de 7 séances de judo du 27 février 2023 au 9 juin 2023. Les séances sont prises en charge alternativement par l'enseignant et l'éducateur sportif puis par l'enseignant seul. (L'animateur 1 semaine sur 2). 02/03 ; 16/03 ; 30/03 ; 27/04 annulée car natation ; 11/05 ; 25/05 ; 08/06

Le projet Tour du monde

Projet Tour du monde transversal à toutes les disciplines mais principalement axé sur la musique. Interventions d'Elise KALI. Plusieurs interventions dans les classes, découvertes d'instruments, de musiques dont le but final est la réalisation d'un spectacle en fin d'année. Interventions possibles grâce à la subvention obtenue de 728€ en lien avec l'Académie de Besançon et Mme Duquet Karine, CPC en musique et 1000€ obtenus grâce au soutien de notre projet Mr Ileh RIAHI EL MANSOURI, chargé de mission Contrat de ville.

Dates d'interventions dans les classes : 28/02 ; 21/03 ; 28/03 ; 24/04 ; 25/05 après-midi pour répétition

Spectacle le vendredi 26 mai à 16h45 suivi un moment convivial : repas partagé.

Tous les GS participent au Tour du monde de Loup les après-midis dans la classe de Mme Locatelli. Projet axé sur la découverte du monde, la lecture d'albums et les arts visuels.

Liaison avec l'école élémentaire Tristan Bernard qui a également le même projet. Lectures par les élèves de CM et de CE1 CE2 de Mme Dietrich.

Projet avec l'association « Juste ici »

En parallèle au projet du quartier, « Bibiche on Fire » au jardin des Lumières, les classes participent à des activités de fabrication d'objets à partir de terre avec Johanna de l'association Bien Urbain.

Une fête sera organisée au Jardin des Lumières le vendredi 23 juin où il y aura une exposition des réalisations des enfants et nous proposerons des chants. Il sera peut-être proposé un spectacle pour les maternelles (en cours de réflexion). Les parents de l'école seront conviés à y participer.

-SORTIES :

Le Musée du Temps:

(entrée gratuite pour les maternelles)

Le 10 mars à 9h30 « Hier c'est fini demain ça viendra », Mme Locatelli se rendra au Musée du Temps avec tous les GS.

Le Musée des Beaux-Arts:

(entrée gratuite pour les écoles maternelles, enfants et accompagnateurs)

Mme LIGIER classe de PS MS

Le 11 mai à 9h30 « pas bêtes, les animaux dans les arts »

Mme MAROT classe de MS GS

Le 3 avril à 9h30 « A l'aise glaise »

Le 9 juin à 9h30 « Mon petit herbier du musée »

Mme LOCATELLI classe de PS GS

Le 12 mai à 9h30 « Sacré scarabée »

Le 15 juin à 9h30 « Mon petit herbier du musée »

Le ciné des petits (cinéma Mégarama Beaux-Arts)

(Tarif: 2,50€ par enfant)

Mme Locatelli et Mme Marot prendront les MS et les GS, film choisi :

- LOUPS TENDRES ET LOUFOQUES : le 14 mars 2023

Animation bucco-dentaire M'T dents

Le mardi 16 mai pour toutes les classes.

Il s'agit d'une animation de prévention bucco-dentaire en lien avec l'alimentation. Les enfants sont conviés à apprendre les bons gestes du lavage de mains et des dents avec un kit (brosse à dents, dentifrice et gobelet) mais cette année cela n'aura pas lieu (situation sanitaire). L'intervenant apportera des mâchoires et des grosses brosses à dents que les enfants pourront utiliser et différents petits jeux. Ils repartiront avec un kit.

Projets/Sorties à venir:

Natation :

Du 24 avril au 5 mai. 2023 : 3 jours consécutifs par semaine (mardi, jeudi et vendredi). Nous irons avec l'école élémentaire Bregille. Bus pris en charge par la mairie.

3 parents se sont proposés pour passer l'agrément. Merci ! Nous aurons besoin de parents pour accompagner et aider les enfants dans les vestiaires.

Séances : de 9h50 à 10h30. (prévoir toute la matinée)

Planning des parents agrémentés :

Mr Pepiot : mardi 25 avril et jeudi 27 avril

Mme Lerissel : mardi 2 mai et jeudi 4 mai

Mme Locatelli : vendredi 28 avril et vendredi 5 mai

→ Les parents élus soulignent le fait que ce soit contraignant de trouver des parents pour passer l'agrément. Il serait donc plus judicieux de mettre à disposition des écoles pour l'activité « Aisance aquatique » des maitres-nageurs ou des étudiants en STAPS.

Les journées P'tits Chefs: les enfants confectionneront des gâteaux tout au long de la journée puis revende à la sortie aux parents (les parents apportent les ingrédients le matin). Le jeudi 23 mars et vendredi 24 mars.

Photos de classes : le 16 mai 2023

Spectacle de fin d'année le vendredi 26 mai après l'école vers 16h45.

Spectacle « Autour du monde » réalisé avec l'intervenante Elise Kali. Celui-ci sera suivi d'un moment convivial où chaque famille apporterait une spécialité de son pays à faire découvrir aux autres.

Sortie de fin d'année : le 2 juin (départ à 8h30 retour vers 17h)

Projet de sortie au Zoo de Mulhouse pour les MS et les GS avec les élèves de l'élémentaire Tristan Bernard.
(en cours de réflexion, budget)

Ou la petite ferme de Chailluz ou proposition d'une maman élue : centre équestre de Ferrières les Bois.

Sortie pour les PS une sortie à la petite ferme des Vaites sera éventuellement proposée.

Les Olympiades le mardi 13 juin 2023 matin

Kermesse le vendredi 30 juin après la classe

Visite de la caserne des pompiers, en juin l'après-midi

Visite des GS au CP à l'école élémentaire Tristan Bernard et à Jean Macé.

Accueil des futurs PS en lien avec la crèche + nouveaux PS en juin

Remise des diplômes mardi 4 juillet

3. Bilan financier

- La coopérative scolaire

Le solde de la coopérative était de 1071,48€ lors du 1er Conseil d'école.

Dépenses: entrées spectacles (237€), achats fournitures, cadeaux de Noël pour les classes, matériels éducatifs, dvp photos (34.21€), cartes de bus/tram (118€)

Bénéfices: calendriers (218,79€), marché de Noël (182,60 €)

Le solde au 27 février 2023 est de: 880,17€

Non comptabilisées ci-dessus, les subventions reçues pour le projet Tour du monde (728€ et 1000€) qui seront utilisés pour les interventions musicales.

Pour l'année 2023, le crédit transport, alloué par la mairie, s'élève à 207€ (69€ par classe).

- L'Association des Parents d'Elèves « Agir ensemble pour l'école T. Bernard »

ventes programmées ou en cours de réflexion:

- En décembre: vente de sapins, chocolats et pains d'épices

Le marché de Noël à l'école élémentaire Tristan Bernard (fabrication par les enfants d'objets à vendre, vente de gâteaux (crêpes, gaufres, boissons....). Ateliers de fabrication d'objets gratuits.)

Bénéfice approximatif 700€ qui sera redistribué au prorata du nombre d'élèves.

- Vente de fromages en février/mars

4. La Mairie

- Travaux effectués

⇒ Réparations plomberie, électricité, informatique.....

⇒ Dotation d'ordinateurs pour la classe de Mme Marot

⇒ Changement d'une autre section de grillage

⇒ Crédit investissement nous a été alloué: achat de matériel pour la salle de motricité (panier de basket, tapis, ballons...) et de cycles (vélos, trottinette).

⇒ Mis à disposition d'un téléphone portable pour l'école (forfait financé par la DSDEN).

⇒ Depuis le retour des vacances de la Toussaint, les élèves peuvent déjeuner dans un nouvel espace cantine refait à neuf.

⇒ En février, réfection d'une partie chemin à l'arrière de bâtiment (parking personnel de l'école et passage du camion de livraison des repas) : rebouchage des trous et goudron.

-Demandes de prestations en cours

⇒ Installation d'un cabanon qui se ferme avec clé afin d'y déposer les trottinettes, tricycles et vélos.

Ils sont actuellement stockés dans les toilettes donc perte de place, souvent ils tombent (sécurité par rapport aux enfants), cela apporte des saletés de l'extérieur. On pourrait aussi y stocker les outils de jardin.

Nous accueillons des enfants en situation de handicap, ceux-ci portent des couches. Les AESH n'ont pas d'endroit adapté, elles les changent dans ce sanitaire sur la machine à laver ou au sol sur un tapis à langer. On pourrait installer une table avec un tapis à langer mais pas possible car les vélos prennent de la place et ce n'est pas très hygiénique.

Réponse : L'école a été ajoutée à la liste des écoles présentant ce besoin (faisabilité à étudier, opportunité, chiffrage, décision budgétaire). Les travaux ne sont pas prévus en 2023.

⇒ La gratuité des transports GINKO pendant le temps scolaire (demande faite à chaque conseil depuis 2020)

Réponse : Les transports publics sont de la compétence de Grand Besançon Métropole et non de la Ville de Besançon.

Les dotations de fonctionnement fournis aux écoles sont prévues pour aider à prendre en charge le coût du transport. Des contraintes budgétaires ne permettent pas d'augmenter ces dotations.

⇒ Demande d'installation d'une boîte à livres dans la cour de l'école à proximité d'un banc. Chaque famille pourrait déposer ou prendre des livres car ils n'ont pas forcément des livres à la maison. Les enfants pourraient également les emprunter sur les temps de récréation.

Réponse : La Ville de Besançon, par l'intermédiaire du service de Démocratie Participative, peut être amenée à installer des boîtes à livres sur l'espace public. Ces boîtes à livres doivent être accessibles à tous, à tout moment. C'est pourquoi une telle boîte ne peut être installée à l'intérieur de l'école à destination seulement des usagers de l'école. Si l'école souhaite mettre en œuvre ce projet pour les enfants de l'école, par les enfants de l'école, la pose pourra être réétudiée et les enseignants géreront la boîte.

⇒ Installation d'un portillon vers les classes situées à l'extrémité de la cour (côté gymnase des Clairs Soleils). La question s'est posée lors de la rédaction du PPMS. En cas de fuite "s'échapper", la classe de PS GS peut sortir derrière par la sortie de secours. En revanche, les 2 autres classes ne peuvent s'échapper que dans la cour de récréation. Souhait d'avoir une autre possibilité de sortie.

Réponse : Cette demande est à formuler dans Gécé. Elle sera ensuite étudiée par les services compétents.

⇒ Question de l'équipe enseignante : en cas d'absence d'une Atsem, celle-ci ne peut prévenir la mairie qu'à partir de 8h30, la remplaçante ne peut donc qu'arriver qu'après l'ouverture de l'école et le début des ateliers. N'existe-t-il pas un service d'astreinte ?

Réponse : Les gestionnaires RH du service ressources réceptionnent de nombreux appels d'agents qui signalent leur absence le matin et dès 8h.

Les remplacements sont gérés le plus rapidement possible, en fonction des possibilités et de la disponibilité des remplaçants. La règle de remplaçant pour les ATSEM n'est pas un remplacement immédiat, mais au plus tard le lendemain.

Questions des parents

Des chats sont toujours nourris dans un recoin le long du grillage :

La personne intervient sur le domaine privé. Il est impossible d'intervenir pour prévention et verbalisation.

→ Le problème qui est également soulevé par les membres du Conseil, est que les chats entrent dans la cour où ils font leurs besoins mais aussi à l'intérieur de l'école. Au printemps, nous pouvons avoir une dizaine de chats dans la cour.

Quand sera installé l'autre partie du grillage ?

La programmation de cette installation est en cours de chiffrage.

Autres réponses apportées :

Espaces verts :

La direction de la Biodiversité et des Espaces Verts retirera un arbuste, accessible par les enfants et pouvant être toxique. Cet arbuste sera transplanté si possible.

PPMS : qui fournit les packs d'eau ?

Les packs d'eau sont à prévoir sur la dotation de fonctionnement versée à l'école par la Mairie.

Projet de l'école des Vaites

Le projet 2019 est abandonné.

La Mairie a proposé un projet en 2021, celui-ci a été présenté avec un budget revu à la baisse. En attente.

→ Les parents élus soulignent que les projets trainent dans le temps, le quartier des Vaites est défiguré, les routes en mauvais état.

Les écoles maternelle et élémentaire auraient besoin d'un rafraichissement extérieur et intérieur.

- Nouvelles demandes de prestations

- Le lino dans les classes et le bureau est très usé, se soulève à plusieurs endroits donc très dangereux pour les enfants et les enseignantes (risque de chutes).

Est-ce qu'il est prévu un changement des sols et une mise en peinture des murs intérieurs et extérieurs ?

Mme BOUHALI MARQUES, Inspectrice de l'Education Nationale, présente à l'école de 21 février, a également constaté ses besoins.

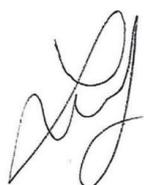
6. Questions des parents

Les réponses aux questions des parents ont été insérées dans les points du Procès-Verbal.

La séance du Conseil d'école est levée à 20h15.

Mme LOCATELLI

Directrice



Mme LIGIER

Secrétaire

